



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 23 mai 2016**

L'an deux mil seize, le lundi 23 mai à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Puissesseau, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Le Gouellec, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, Melle Caro, M. Vivet, M. Wieckowicz, Mme Roche, Mme Vair-Piova, Mme Mauclerc, Mme Menager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Barbotin, Mme Gouardo, M. Buisson.

Secrétaire de séance : Melle Caro

Absent excusé représenté :
M. Pichon avait donné pouvoir à Mme Martin

Absent : M. Boutaud

Madame le Maire fait part à l'Assemblée des démissions consécutives de :

- Madame Véronique MARTINS
- Monsieur Jean RAYMOND
- Madame Françoise OMICI
- Monsieur Christian PANIEL
- Madame Françoise COUVREUR

reçues le 23 mai courant ; c'est donc Monsieur Georges BOUTAUD, suivant sur la liste « M + Encore », qui sera appelé à siéger comme Conseiller Municipal. Celui-ci sera installé dans ses fonctions lors de la séance du 27 juin prochain, n'ayant pu être convoqué dans le délai légal de cinq jours.

Le point concernant le remplacement d'un Conseiller Municipal au sein des Commissions Municipales est par conséquent reporté à la prochaine séance.

Le procès-verbal de la séance du 21 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



Le 30 mars 2016 à 18h00 et 18h15 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents portant sur le débat d'orientations budgétaires 2016, la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015, la contribution des adhérents pour l'année 2016, la souscription d'une ligne de crédit de trésorerie, le vote de l'indemnité de conseil du Chef du Centre des Finances Publiques, l'approbation du budget primitif 2016, les dates des faucardements 2016 et le lancement des consultations liées aux travaux 2016 ;

Le 31 mars 2016 à 20h30 : Conseil Communautaire à Huisseau-sur-Mauves portant sur la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015, le vote du taux de cotisation foncière des entreprises, le vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le versement d'une subvention au profit des collèges de Meung-sur-Loire et de Saint-Ay, la souscription d'une ligne de crédit de trésorerie, l'approbation du budget primitif 2016, la demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour le gymnase du Collège Nelson Mandela de Saint-Ay, le remplacement d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du S.M.I.R.T.O.M. de la Région de Beaugency, le point sur l'extension de la Z.A. des Pierrelets, le projet de regroupement de Communautés de Communes et le point sur l'instruction du droit des sols ;

Le 4 avril 2016 à 15h00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur l'approbation du compte de gestion 2015, le vote du compte administratif 2015, le vote du budget primitif 2016, la demande d'aide sociale légale, les demandes d'aides financières et la demande de bourse au permis de conduire ;

Le 7 avril 2016 à 14h30 : Commission Communale des Impôts Directs portant sur l'examen des changements affectant les valeurs locatives foncières des propriétés bâties et non bâties ;

Le 8 avril 2016 à 18h00 : Commission « Commerce - Artisanat - Développement Economique » pour faire le point sur les implantations diverses en cours ;

Le 10 avril 2016 à 15h00 : Marche de printemps organisée par les comités de quartier ;

Le 14 avril 2016 à 18h30 : Commissions Conjointes « Foires et Marchés/Animations/ Cérémonies » « Tourisme » « Identité de la Ville » portant sur la mutualisation des manifestations de la Fête du Pont et des 24 h de Meung ;

Le 21 avril 2016 à 19h00 : Présentation du projet de regroupement communautaire aux Elus des 8 communes de la Communauté de Communes du Val des Mauves, à la Fabrique ;

Le 26 avril 2016 à 19h00 : Réunion publique sur le S.P.A.N.C. (C.C.V.M.) ;

Le 30 avril 2016 à 14h00 : Arrivée de la délégation de Bieruñ ;

Le 30 avril et le 1^{er} mai 2016 : Plantes en scène 3^{ème} édition – Le salon des jardins et de la décoration ;

Le 8 mai 2016 à 12h15 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 ;

Le 17 mai 2016 à 18h30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 23 mai 2016 ;

Le 20 mai 2016 à 10h00 et 10h15 : Tirage au sort des jurés d'assises et Commission Electorale ;

Le 20 mai 2016 à 19h00 : Fête des Voisins organisée par le comité de quartier de la Nivelles ;

Le 22 mai 2016 : Vide grenier organisé par le comité de quartier de la Nivelles ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Approbation des comptes de gestion 2015 (Commune - Services de l'Eau et de l'Assainissement - Z.A.C. des Tertres).

A l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte les comptes de gestion 2015 établis par Monsieur le Chef du Centre des Finances Publiques, pour le budget principal de la Commune, les budgets des services de l'Eau et de l'Assainissement, ainsi que pour celui de la Z.A.C. des Tertres.

Approbation des comptes administratifs 2015 (Commune - Services de l'Eau et de l'Assainissement - Z.A.C. des Tertres).

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Louise ROCHE, doyenne d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2015 dressés par Madame Pauline Martin, Maire, adopte (Madame le Maire ne prenant pas part au vote) :

* à l'unanimité (trois abstentions relevées), le compte administratif 2015 pour le budget principal de la Commune, et prend acte du bilan de formation des Elus pour 2015 et de l'état des cessions et acquisitions immobilières réalisés en 2015,

* à l'unanimité, le compte administratif 2015 pour le budget du Service de l'Eau,

* à l'unanimité, le compte administratif 2015 pour le budget du Service de l'Assainissement,

* à l'unanimité, le compte administratif 2015 pour le budget de la Z.A.C. des Tertres.

Modification de la délibération du 21 mars 2016 relative à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte une modification relative à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015, votée lors de la séance du 21 mars 2016, tant pour le budget principal que pour les budgets des services de l'Eau et de l'Assainissement, ainsi que celui de la Z.A.C. des Tertres.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association Meung Cyclisme.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 € au profit de l'Association Meung Cyclisme, afin de l'aider financièrement dans l'organisation d'une course cycliste prévue le samedi 18 juin 2016 à Meung-sur-Loire.

Reversement de fiscalité foncière sur le Parc Synergie Val de Loire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise les reversements prévisionnels de fiscalité foncière pour 2016 sur le Parc Synergie Val de Loire, au profit des Communes de Huisseau-sur-Mauves, Baule, Beaugency sur la base des résultats de l'exercice écoulé, (qui s'étaient élevés à 213 884,69 €) et donne délégation à Madame le Maire pour ce faire.

Participation de la commune au fonctionnement de l'école privée Saint-Jean.

A l'unanimité (trois abstentions relevées), l'Assemblée décide de fixer le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'Ecole privée Saint-Jean à 432 €, au titre de l'année scolaire 2015/2016, pour ce qui concerne l'accueil des enfants magdunois fréquentant cet établissement.

Projet Artistique et Culturel de Territoire 2016 : répartition de la subvention au profit des acteurs culturels locaux.

Le Conseil Régional venant d'informer la Collectivité du versement d'une subvention d'un montant de 48 805 € au profit de la Commune pour l'organisation du Projet Artistique et Culturel du Territoire 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité (les élus membres des bureaux des Associations concernées ne prenant pas part au vote), fixe la répartition de cette subvention entre les différents acteurs locaux qui ont participé à cette opération, et autorise Madame le Maire à signer les conventions afférentes.

Participations communales :

- * **F.A.J. (Fonds d'Aide aux Jeunes),**
- * **F.U.L. (Fonds Unifié Logement).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'allouer pour l'année 2016, une participation de :
 - * 674,19 € (0,11 € x 6129 habitants) au Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J.),
 - * 3 309,66 € (0,54 € x 6129 habitants) au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.).
- de contribuer sous forme d'abandons de créances au dispositif « impayés d'eau » (régie communale de distribution d'eau).

Acquisition des biens immobiliers cadastrés section AN 20 et AN 21 situés Chaussée des Mauves, auprès de l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France (E.P.F.L.I.).

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'acquérir des biens immobiliers cadastrés section AN 20 et AN 21 auprès de l'E.P.F.L.I. Foncier Cœur de France, constitués du Moulin du Coutelet et du Moulin rouge ainsi qu'un garage désormais démoli, pour une contenance de 1 336 m², situés Chaussée des Mauves,
- autorise Madame le Maire à signer tous actes nécessaires à la régularisation de cette opération, notamment l'acte d'acquisition et à régler le solde en conséquence.

Vente d'une parcelle sur la Z.A.C. des Tertres (îlot 4).

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de céder la parcelle cadastrée section ZM 209, d'une superficie de 1 154 m², située dans la Z.A.C. des Tertres, et autorise Madame le Maire à signer en temps voulu la promesse de vente et l'acte de vente à venir, ainsi que tous actes et documents afférents.

Approbation définitive suite à l'enquête publique relative à l'aliénation d'un tronçon du chemin rural n°62 au lieudit « La Pointe des Fromagettes ».

Suite à l'enquête publique lancée par arrêté de Madame le Maire de Meung-sur-Loire en date du 2 mars 2016, portant sur l'aliénation d'un tronçon du chemin rural n°62 au lieudit « La Pointe des Fromagettes », à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur,
- autorise Madame le Maire à procéder à l'aliénation d'un tronçon du chemin rural au profit du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency et à effectuer toutes les formalités inhérentes à la mise en œuvre des suites de cette procédure.

Regroupement communautaire :

- **avis du Conseil Municipal sur l'arrêté préfectoral de projet de périmètre communautaire**

Par 27 voix pour et 1 voix contre, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'arrêté préfectoral de projet de périmètre communautaire, portant sur la fusion de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency, de la Communauté de Communes du Val des Mauves, de la Communauté de Communes de la Beauce Oratorienne et de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux (hormis la commune de Jouy-le-Potier).

- **proposition de nom pour le futur E.P.C.I.**

A la majorité de 21 voix pour et 7 voix contre, le Conseil Municipal décide de proposer de dénommer le futur E.P.C.I. « Communauté de Communes du Val de Beauce ».

Avis du Conseil Municipal sur l'adhésion de la Communauté de Communes du Val des Mauves au Syndicat mixte ouvert Agence Loiret Numérique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes du Val des Mauves à l'Agence Loiret Numérique prenant la forme d'un syndicat mixte ouvert, ayant pour objet le développement des usages et de l'aménagement numériques des territoires, au profit des acteurs locaux.

Personnel Communal :

- * **approbation des contrats de travail saisonnier,**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les contrats de travail des personnels qui assureront pendant les vacances d'été des postes en saisonniers notamment à la piscine et dans les services techniques (service Espaces Verts).

- * **autorisation de signature de contrats de travail avec les professeurs de musique.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder au recrutement des professeurs de musique qui s'avère nécessaire au titre de l'année 2016/2017, conformément aux règles du statut de la Fonction Publique Territoriale.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 24 mai 2016 à 19h00 : Commission « Foires et marchés - Animations - Cérémonies »

Les 26, 27 et 28 mai 2016 : Festicolor 15^{ème} édition

Le 30 mai 2016 à 18h30 : Commission scolaire (dérogations)

Le 1^{er} juin 2016 à partir de 17h30 : Arrivée de la délégation de Lymm

Le 3 juin 2016 à 19h00 : Fête des Voisins organisée par le comité de quartier des Potières

Le 15 juin 2016 à 18h00 : Réunion plénière du C.I.S.P.D.
Le 16 juin 2016 à 18h30 : Conseil Communautaire (Chaingy)
Le 18 juin 2016 à 12h00 : Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940
Le 20 juin 2016 à 18h30 : Commission des Finances
Le 23 juin 2016 à 19h00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la région de Meung-sur-Loire/Beaugency
Le 27 juin 2016 à 20h30 : Conseil Municipal
Le 29 juin 2016 à 18h00 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents
Le 30 juin 2016 à 19h00 et 20h30 : Réunion conjointe des Commissions « Promotion culturelle et patrimoniale » et « Communication – Vie des Quartiers »

Remerciements des Associations pour la subvention 2016 :

- Comité de Jumelage LymmMeung,
- Aide à Domicile UNA,
- Musiques en Meung,
- Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret,
- Galerie l'œil Vagabond,
- Harmonie de Meung,
- Association de Prévention Routière,
- Club Nautique Magdunois,
- Secours Catholique,
- Château de Meung-sur-Loire (co-animation pour « Plantes en Scènes »).

Meung-sur-Loire, le 25 mai 2016
Le Maire,




Pauline MARTIN

Affiché le : 30/5/16